# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



# **ORGANISATION**

### **ÉQUIPE SALARIÉE**

# Permanence d'accueil et information

Sandra GARLEJO

Eugénie JABAKJI

Catherine Rossi

# Consultation Enfance, éducation et santé

Camille GRANDJEAN-JORNOD

Teresa Lourenço

Amanda Schroeder

#### **Consultation Assurances sociales**

Sandra Garlejo

Catherine LACK

### Consultation Permis de séjour

Mehmet Aras

Eva Kıss

### Administration et finances

Martine BAUDIN (jusqu'à mi-octobre) Emmanuelle BLANC (dès décembre)

# Communication et relations extérieures

Marianne HALLE

#### Entretien des locaux

Neibere Fazlıjı Zuka

# STAGIAIRES, BÉNÉVOLES ET EMPLOYÉ·E·S TEMPORAIRES

Catia Carvalho Ferreira

Magali Casas

Emma Perneger

Catherine PÉTERMANN

Denis Thorimbert

Willinton LOPEZ VEGA

#### ORGANES DE L'ASSOCIATION

#### Comité

Rosita FIBBI, Co-présidente

Emilie Flamand Lew, Co-présidente

Aurelie AUBRY, Trésorière

Anne-Marie BARONE

Mariana Duarte Mutzenberg

Viviane GONIK

Yamama NACIRI

Sophie DE WECK HADDAD

Catherine LACK, Représentante du personnel

(suppléante: Teresa Lourenço)

#### Secrétariat

Rosita FIBBI, Co-présidente

Emilie Flamand Lew, Co-présidente

Marianne HALLE

Martine BAUDIN (jusqu'à mi-octobre)

#### **RENDEZ-VOUS SUR WWW.CCSI.CH OU CONTACTEZ-NOUS**

Centre de Contact Suisses-Immigrés · 25, Route des Acacias · 1227 Les Acacias/Genève 022 304 48 60 · admin@ccsi.ch · CCP 12-21188-7 · IBAN CH90 0900 0000 1202 1188 7

# L'ÉDITO

Pour la planète entière, 2020 a été l'année d'un grand bouleversement. Naturellement, le CCSI a aussi été ébranlé par cette crise sans précédent récent. Il a toutefois su s'adapter, grâce à l'engagement sans faille de son équipe, qui a continué à répondre aux nombreuses sollicitations des usagers ères, d'abord par téléphone, puis sur place dès que cela a été possible, en prenant toutes les mesures de protection adéquates.

Le public qui fréquente nos consultations a été touché de plein fouet par la crise sanitaire et par ses conséquences économiques et sociales. La fragilité de la situation des personnes sans statut légal a été mise crûment en lumière. Les files d'attente à la distribution alimentaire des Vernets ont frappé les esprits et permis à l'ensemble de notre société de prendre conscience de cette vulnérabilité.

De cette année difficile, retirons tout de même du positif. Face à la situation de tout un pan de la population, les manifestations de solidarité se sont multipliées: de la part de particuliers, mais aussi de la part de plusieurs fondations qui ont débloqué des fonds à l'attention des plus démunis. Le CCSI a contribué à ces démarches en assumant des tâches

inhabituelles pour lui, comme la distribution d'aides financières directes.

Fin juin le Grand Conseil a approuvé, de justesse, une loi octroyant l'indemnisation pour perte de revenu aux travailleurs ne pouvant bénéficier des dispositifs ordinaires de soutien en situation de crise, tels que l'allocation de chômage partiel, le chômage, l'indemnité pour perte de gain, l'aide sociale. La loi innove en désignant comme destinataires du dispositif tous les travailleurs précaires, quel que soit leur statut juridique. Combattue par référendum, la loi a été approuvée par 68% des votants en mars dernier. Infligeant une nette défaite aux partis bourgeois, la population a donné un signe clair en faveur d'une politique sociale juste, ne laissant personne sur les bas-côtés en temps de crise. Gageons que ce signal fort soit compris comme une invitation à reprendre le processus de régularisation de ces travailleurs de l'ombre!

> Rosita FIBBI Emilie FLAMAND LEW

### Notre permanence téléphonique a traité

**1788** 

appels pendant le confinement du printemps

# POINTS FORTS 2020

L'année 2020 a bien sûr été marquée principalement par la pandémie de coronavirus. Tout avait pourtant bien commencé, avec l'emménagement dans des locaux flam-

bant neufs et une belle fête d'inauguration en présence de tous nos partenaires. Mais dès la mi-mars, le CCSI a dû brutalement fermer ses portes au public. Pour maintenir le contact avec nos usagers-ères pendant la période du confinement, nous avons très rapidement mis sur pied une **permanence téléphonique.** Nous étions ainsi disponibles tous les jours de la semaine pour répondre à leurs nombreuses questions et les aider à trouver de l'aide en cette période de crise. Tout au long de cette année, le CCSI a heureusement pu s'appuyer sur sa longue expérience, son excellente connaissance du terrain et sur la relation de confiance qui le lie à son public pour faire face à cette situation sans précédent.

La décision de fermer le CCSI a été prise le cœur lourd: nous savions la **catastrophe** qui attendait celles et ceux qui n'ont pas de filet de sécurité. Emplois instables, salaires très bas, non-déclaration aux assurances sociales par les employeurs, logements précaires et souvent bien trop chers – autant de facteurs de vulnérabilité qui expliquent pourquoi les personnes et familles que nous accompagnons ne peuvent faire face à un coup dur comme celui de la pandémie. Elles n'ont pas les moyens de faire des économies, n'ont en majorité pas accès au chômage ou aux autres aides du même type (RHT, APG, etc.) et ne peuvent pas faire appel à l'aide sociale parce qu'elles sont sans statut

légal en Suisse ou parce qu'elles craignent les conséquences d'un tel recours sur leur permis de séjour.

Avec le confinement, certains employeurs (notamment dans le secteur majoritaire de l'économie domestique) ont demandé à leurs employé·e·s de ne plus venir, ou n'ont simplement plus fait appel à elles. Ayant ainsi perdu tout ou partie de leurs revenus du jour au lendemain, ne pouvant compter sur leurs économies, de nombreuses familles n'ont soudainement plus été en mesure de faire face à leurs charges, loyers en tête. Face à l'urgence, pour éviter qu'elles ne soient expulsées de leur logement ou n'entrent dans une spirale d'endettement, nous avons pour la première fois de notre histoire délivré des aides financières directes à nos usagers·ères. L'élan de solidarité au sein de la population et la générosité de nos donateurs nous ont permis de répondre à ce nouveau besoin. L'implication du CCSI dans la distribution de ces aides a été essentielle, puisque la plupart des versements ont dû être effectués en espèces et en mains propres, nos usagers·ères n'ayant dans leur grande majorité pas de compte bancaire.

Autre préoccupation centrale en 2020, celle de l'accès à l'alimentation. La fermeture des restaurants scolaires est venue ajouter une charge supplémentaire à des budgets déjà serrés, au moment même où les revenus diminuaient. Le repas pris à l'école est parfois le seul repas chaud et équilibré dont les enfants bénéficient – soulignant le rôle crucial du CCSI, qui effectue d'ordinaire les démarches permettant aux familles d'obtenir des réductions de prix ou la gratuité pour les restaurants scolaires. Pendant le confinement,

Nos usagers·ères ont reçu

533967

francs d'aides financières d'urgence

La page « aide alimentaire » de notre site internet a été vue

1855

fois pendant le confinement

le CCSI a collaboré avec d'autres organisations du réseau pour mettre sur pied un système d'aide alimentaire, et à en permettre l'accès à notre public. Nous étions également présents sur le site de distribution des colis alimentaires aux Vernets pour contribuer à informer et orienter le public migrant. Sur l'année, le nombre de bons délivrés pour les Colis du cœur a fortement augmenté, comme dans toutes les structures similaires

D'autres inégalités se sont également creusées en cours d'année. En raison de la pandémie, de nombreux services sont passés au «tout numérique». Qu'on soit allophone, qu'on n'ait pas l'appareil adéquat, pas de wifi à la maison, ou qu'on ait simplement moins l'habitude de l'administration en ligne, différents facteurs ont creusé la fracture numérique. Comment assurer l'école à distance pour une fratrie de trois enfants lorsqu'on n'a qu'un seul téléphone et pas d'imprimante? Comment effectuer des démarches en ligne lorsque presque toutes sont liées à une identité électronique à laquelle les personnes sans statut légal n'ont pas accès? Comment procéder lorsque sa situation ne correspond pas aux cases prévues dans le formulaire, qu'on n'a pas de carte de crédit pour le paiement en ligne, et que les guichets et autres lignes téléphoniques de

l'administration sont inaccessibles? Le CCSI continuera d'être très attentif aux conséquences de cette accélération de la numérisation, et à sensibiliser les acteurs aux difficultés que connaissent les populations précarisées.

Le travail collectif et en réseau a également été très intense en 2020: prises de position et interpellations pour alerter le monde politique au sujet de la catastrophe sociale dont nous étions témoins, participation aux travaux menant à la création d'une indemnité pour les travailleurs euses précaires, présence dans les médias pour visibiliser les oubliés de la crise, mais aussi et surtout collaboration constante avec nos partenaires du réseau associatif, notamment au sein du CAPAS. C'est ensemble que nous avons fait face à l'urgence sociale, et le mouvement associatif – qui a gagné en crédibilité et en légitimité pendant la crise – en ressort fortifié.

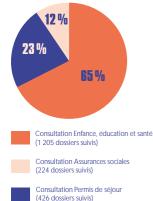
Le CCSI s'efforce d'offrir à ses usagers-ères un suivi le plus complet possible, et de mettre à leur disposition toute la palette de compétences développées au sein de l'équipe au fil des années. Ainsi, quand une personne suivie par la consultation Assurances sociales voit le renouvellement de son permis menacé par un recours à l'aide sociale, la consultation Permis de séjour peut aider cette personne à défendre ses droits. De même, si la consultation Enfance constate qu'un enfant souffre d'un handicap, elle transmet le cas à la consultation Assurances sociales pour les démarches visant à obtenir une rente ou des moyens auxiliaires. Cette polyvalence est précieuse alors que les situations que nous suivons au CCSI deviennent toujours plus complexes et nécessitent souvent une multitude de démarches.

Enfin, signalons que les activités mentionnées dans ce rapport ont été menées dans des conditions souvent difficiles pour les collaborateurs trices du CCSI. Le travail à distance est par définition peu adapté aux activités que nous menons avec un public allophone et précaire. Il devient presque impossible lorsqu'il s'agit d'accompagner des familles qui vivent des situations dramatiques depuis son propre domicile, avec les inévitables sollicitations familiales – notamment d'enfants en bas âge – qui s'ensuivent. Dès la réouverture de mai, nous avons heureusement pu maintenir le CCSI ouvert et recevoir nos usagers·ères en présentiel. Mais la charge de travail est restée très forte pour l'ensemble de l'équipe qui, malgré les précieux renforts dont nous avons bénéficié sur les mois de l'été, a terminé l'année dans un état de grande fatigue... juste au moment où la seconde vague touchait Genève.

Malgré ces circonstances difficiles, le CCSI a réussi au long de cette année à mener une importante réflexion à l'interne au sujet de la **gouvernance de l'association**. Cette dernière a débouché sur une modification des statuts et une refonte des instances décisionnelles, que nous devons mettre en œuvre en 2021.

situations sont suivies simultanément par plus d'une consultation au CCSI

## **FRÉQUENTATION**



### STATUT DE SÉJOUR



# **STATISTIQUES**

Le CCSI a suivi 1855 dossiers en 2020, soit une baisse de 7% par rapport à l'année précédente. Les consultations Assurances sociales et Permis de séjour connaissent une fréquentation stable, alors que le nombre de dossiers suivis par la consultation Enfance, éducation et santé a baissé de 14% en 2020. En réalité, il s'agit surtout d'une diminution du nombre de nouveaux dossiers (429 en tout, à la baisse dans toutes les consultations) en lien avec la pandémie de coronavirus. Dans les consultations Assurances sociales et Permis de séjour, la baisse modérée (12 et 15% respectivement) est en partie due aux deux mois de fermeture du CCSI au printemps, mais aussi à la complexité croissante des dossiers suivis: ces derniers nécessitent davantage de démarches et sont suivis plus longtemps, laissant moins de place aux nouveaux dossiers. La chute de 30% du nombre de nouveaux dossiers dans la consultation Enfance – qui reçoit les familles primo-arrivantes à Genève - est probablement plutôt liée aux restrictions en matière de mobilité internationale dues à la pandémie. En effet la consultation Enfance a ouvert 238 nouveaux dossiers en 2020, alors que ce nombre oscille entre 315 et 350 par année depuis 2014.

Les situations des personnes que nous accompagnons se sont souvent dégradées en raison de la crise sanitaire et économique, ce qui nécessite un suivi plus rapproché de la part de nos consultations. Les quelque 3 000 rendez-vous assurés par les consultations du CCSI en 2020 en témoignent. C'est particulièrement le cas pour la consultation Enfance, éducation et santé : le nombre moyen de rendez-vous par dossier, en croissance régulière depuis des années, a fortement augmenté en 2020 (+10% par rapport à l'année précédente, +25% par rapport à 2016).

La répartition de nos usagers-ères en fonction de leur statut de séjour reflète les fluctuations dans la fréquentation. La proportion d'usagers-ères sans autorisation de séjour diminue légèrement (en lien avec la baisse des nouveaux dossiers de la consultation Enfance) alors que celles et ceux qui disposent d'un permis augmente. Cette hausse régulière (+10 % depuis 2013) des personnes avec permis de séjour s'explique également par les difficultés que continuent de rencontrer certain-e-s citoyen-ne-s de l'UE pour obtenir le regroupement familial en faveur de leurs enfants. À noter que 9 % de nos usagers-ères ont une procédure d'obtention ou de renouvellement de permis en cours, ce qui témoigne des importants retards de traitement de ces demandes par les autorités migratoires.

La répartition géographique des provenances de nos usagers·ères n'a pas connu de changements marquants en 2020. La grande majorité (80%) de nos usagers·ères sont issu·e·s de pays qui ne bénéficient pas des accords de libre circulation, avec l'Amérique latine en tête des régions de provenance (52% des dossiers suivis, 44% des nouveaux dossiers).

c'est le pourcentage de dossiers suivis dont les titulaires sont des femmes



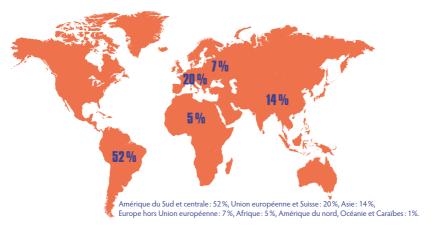
Le CCSI a suivi les familles de

2398



enfants en 2020

### **PROVENANCE**



# COMPTES

Les comptes 2020 présentent un déficit de CHF 12 540.- avant répartition avec le canton. Ce résultat est dû à deux facteurs extraordinaires qui ont marqué l'année: les dernières phases du déménagement et les charges liée à la crise du coronavirus (voir ci-contre pour le point sur les aides financières). En effet, les derniers aménagements des nouveaux locaux n'étaient plus couverts par les fonds reçus pour le projet déménagement et ont ainsi été financés

CHARGES	2020	2019
Frais de personnel	761 380	729363
Renforts personnel pour aides financières COVID	33 05 1	
Charges de locaux	194888	179876
Charges administratives	76 658	54087
Campagnes et relations extérieures	3 091	7254
Amortissements	93 695	10211
Charges de projets	827	1054
Charges aides financières COVID	392749	
Total des charges	1556339	981 844

PRODUITS		
Canton de Genève	373 507	373 507
Ville de Genève	250 000	182400
Confédération (OFAS)	77 000	77 000
Communes	18 000	30500
SEM-PIC Projet Accueil et primo-information	129 180	128820
Fondations privées - projet déménagement		1 100 000
Fondations privées – autres projets	100 992	40 000
Dons affectés aides financières COVID	451749	
Dons membres et sympathisant·e·s	15 185	12 187
Cotisations des membres	12 540	12656
Contribution des usagers·ères	6308	7003
Sous-location	31401	5 9 0 8
Prestations et autres produits	10459	1 5 4 0
Total des produits	1476321	1971521

-80018	989677
347	633
67 130	-986610
-12540	3 700
9 4 0 5	-2775
-3 135	925
	347 67 130 -12 540 9 405

sur nos fonds propres. En outre le CCSI a dû assumer des doubles loyers pour ses anciens locaux jusqu'en juillet 2020, faute d'avoir pu remettre ces derniers avant la fin du bail. Les charges administratives ont également été plus importantes que prévu, notamment en raison des frais informatiques en lien avec la pandémie (mise en place des accès à distance, achat de webcams pour les séances en visioconférence, etc.).

Sur le plan des ressources, l'augmentation très précieuse de la subvention de la Ville de Genève nous permet de couvrir une partie de nos frais de fonctionnement, qui ont augmenté ces dernières années proportionnellement à notre activité (frais de loyer et charges salariales notamment).

Les fondations Gandur pour la jeunesse, sesam et Dora continuent de soutenir le projet « Des enfants avant tout », et la valorisation des archives du CCSI a bénéficié du soutien de la Société suisse d'utilité publique et du fonds mécénat des SIG. Nous les remercions tous très sincèrement. Signalons également que le CCSI sous-loue une partie de ses locaux, ce qui lui permet de compenser ainsi une partie de l'augmentation du loyer depuis le déménagement.

Un don généreux de la commune d'Anières, reçu en fin d'année 2020, a été affecté à un fonds, de manière à pouvoir l'utiliser tant pour des aides financières d'urgence que pour du travail à moyen terme autour des conséquences de la crise du COVID, notamment sur les permis de séjour de nos usagers·ères. Le comité a également modifié le règlement du fonds affecté «Papyrus» afin d'en permettre une utilisation plus souple dans le temps. Devenu le fonds « Régularisations », il reste consacré à soutenir l'ensemble des actions que mène le CCSI en faveur de la régularisation des personnes sans statut légal. Notons enfin que les bénéfices des résultats des deux années précédentes permettent de compenser le déficit de cette année, qui ne met ainsi pas en danger la situation financière du CCSI pour l'avenir.

L'implication du CCSI dans la remise à nos usagers·ères des aides financières d'urgence pour faire face à la crise liée à la pandémie de COVID-19 (en italiques dans le tableau ci-contre, voir p. 4 et 5 pour les explications) a fortement impacté les comptes 2020. Grâce au généreux soutien de plusieurs donateurs privés, le CCSI a pu non seulement venir en aide à des centaines de familles dans le besoin pendant cette période critique, mais aussi renforcer l'équipe afin de recevoir les personnes et traiter les demandes. Le CCSI remercie vivement les donateurs suivants pour leur soutien à nos usagers-ères par le biais d'aides financières d'urgence:









... ainsi qu'un donateur anonyme. Le CCSI a également sollicité au nom de ses usagers-ères les fondations suivantes, qui ont fait preuve d'une très grande générosité: le Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant (SKF), le Bureau central d'aide sociale (BCAS), la fondation Waechter (via le Collectif de soutien aux sans-papiers), la fondation Appui aux aînés, le fonds PAH de Pro Infirmis ainsi qu'une grande fondation genevoise. Nous leur en sommes très reconnaissants.

# **REMERCIEMENTS**

Le Centre de contact Suisses-Immigrés remercie chaleureusement les personnes, institutions et collectivités publiques ou privées qui soutiennent financièrement ses activités. Les tâches mentionnées dans ce rapport n'auraient pas pu être menées à bien sans leur appui. Le CCSI remercie également pour leur précieux soutien le Bureau de l'intégration des étrangers et le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, ainsi que l'ensemble de leurs collaborateurs trices.



















#### **FONCTIONNEMENT**

- · Le Canton de Genève;
- · La Ville de Genève :
- · L'Office fédéral des assurances sociales ;
- Les communes d'Aire-la-Ville, Anières, Céligny, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Confignon, Lancy, Meinier, Meyrin, Plan-Les-Ouates, Vandoeuvres et Veyrier.

### **PROJETS**

### « Accueil et information »

 Secrétariat d'État aux migrations et Bureau de l'intégration des étrangers (fonds PIC).

#### « Des enfants avant tout »

- · Fondation Gandur pour la jeunesse;
- Fondation sesam;
- Fondation Dora.

### « Opération Papyrus »

· Société suisse d'utilité publique.

### « Valorisation des archives du CCSI »

- Société suisse d'utilité publique;
- · Fonds mécénat des SIG